

studio

€ 145.000

Raghenoplein 15, 2800 Mechelen

34 m²



Studio lumineux de 34 m² avec terrasse et vue imprenable, situé au 1er étage à l'arrière de la résidence Beiaard. Ce studio offre une belle vue sur la Dijle et le Kruidtuin.

La disposition comprend un hall d'entrée avec des armoires encastrées avec des connexions pour la machine à laver et le sèche-linge. Par le hall, vous accédez à la salle de bains, qui est équipée d'une baignoire, de toilettes et d'un lavabo. La cuisine ouverte est pratiquement séparée de l'espace de vie par un coin petit-déjeuner confortable. Le plus grand atout du studio est l'agréable terrasse qui relie l'espace de vie et offre une vue magnifique.

Dans le hall commun se trouve un vestiaire/remise séparé avec la chaudière à eau chaude et l'armoire électrique, idéal pour un stockage supplémentaire. Un abri à vélos commun est également disponible.

Une place de parking peut être achetée en plus pour 20 000 euros, ce qui rend ce studio encore plus attractif.

L'emplacement est excellent, à distance de marche de la gare routière et ferroviaire, des magasins et des écoles, ce qui offre une commodité supplémentaire.

En résumé, ce studio offre une opportunité fantastique pour les investisseurs et les primo-accédants qui souhaitent créer leur propre espace de vie en ville. Saisissez cette opportunité et faites de cet endroit votre maison !

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Adresse:	Raghenoplein 15 2800 Mechelen
Prix:	€ 145.000
Surface habitable:	34 m ²
Nombre de salles de bain:	1
Année de construction:	1977
Revenu cadastral:	€671
Disponibilité:	A l'acte

DISPOSITION

Hall D'entrée:	2.17 m ²
:	1.66 m ²
Salle De Bains 1:	2.88 m ²
Living Avec Cuisine Ouverte:	25.73 m ²
Débarras:	0.8 m ²
Terrasse:	9 m ²

CONFORT

Chauffage:	Individuel
Cuisine:	Non communiqué
vitrage:	Double
Cadre de fenêtre:	Pvc

EPC

EPC:	195 kWh/m ²
Niveau EPC:	B

studio

€ 145.000

Raghenoplein 15, 2800 Mechelen

 34 m²

INFORMATION ADDITIONNELLE

Destination de planification urbaine:	Zone d'habitat d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique
Permis d'urbanisme:	Oui
Assignation et demande de récupération:	Aucune mesure judiciaire de réparation ou mesure administrative imposée
Droit de préemption:	Non
Permis de lotissement:	Non
Zone sensible aux inondations:	Pas situé dans une zone sujette aux inondations